



Quatuor  
Courtage



## ASSURANCE ANNULATION

Couverture Covid-19

Annulation de voyage en  
cas de mise en quarantaine  
Téléconsultation PocketDoc

Pour un séjour en toute tranquillité !

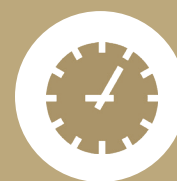
## VOS GARANTIES



Une annulation toutes causes



Interruption de séjour



Arrivée tardive

Que faire en cas d'annulation ou d'interruption de séjour ?

1



Avertissez votre lieu de  
réservation  
de votre désistement,  
retard ou interruption

2



Contactez l'assistance  
Assur-travel  
dans les 5 jours ouvrés  
suivant l'évènement

3



Vous êtes remboursé sous 5 jours



## Nos garanties annulation couvrent :

*Le remboursement de votre location pour :*

- ✓ Motif médical y compris le COVID-19, accident grave, hospitalisation ou décès, (pour vous-même, votre conjoint et vos enfants) ;
- ✓ Les assurés désignés comme étant cas contact dans les 14 jours précédant le départ ;
- ✓ Nos garanties interviennent aussi pour tous vos cas imprévus comme :
  - Les complications de grossesse ;
  - Convocation à un examen de rattrapage ;
  - Votre licenciement économique ou mutation professionnelle ou obtention d'un emploi ;
  - La suppression ou modification de la date de vos congés payés par votre employeur ;
  - Dommages graves à votre véhicule survenant dans les 48 heures précédant le départ ;
  - Le vol de vos papiers d'identité, dans les 4 jours précédant votre départ ;

## Nos garanties interruption de séjour couvrent

*Les jours non consommés lors de votre séjour pour causes de retour anticipé :*

- ✓ au domicile en cas de dommage grave ;
- ✓ pour maladie grave d'un proche parent ;
- ✓ suite à un problème médical vous concernant ;

## La garantie arrivée tardive intervient

- ✓ en cas de problème sur la route retardant votre arrivée de 24h00 minimum, nous vous remboursons au prorata temporis.

## Nous ne couvrons pas

*Les annulations pour causes de :*

- ✓ Fermetures des frontières ;
- ✓ Etat d'urgence sanitaire ;
- ✓ Quarantaines et confinements généralisés ;
- ✓ Fermetures administratives des établissements ;

## En cas de sinistre contactez-nous :



[contact.gestion@assur-travel.fr](mailto:contact.gestion@assur-travel.fr)



03 20 30 74 12

Document non contractuel - Merci de vous référer aux conditions générales de vente du contrat pour le descriptif précis de vos garanties.